

Collecte des déchets

La collecte des déchets est organisée tout au long de l'année en fonction de leur nature. Aujourd'hui, 100 % des emballages se trient dans le bac jaune.



La collecte sélective, le traitement et la valorisation des déchets ménagers relèvent de la compétence de la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) depuis 2013.

Déchets végétaux	En petits fagots de 1,20 m maximum et sacs papier laissés ouverts, sacs de jardin ou conteneurs. 10 sacs maximum par foyer.	Tous les lundis (collecte réduites en décembre, janvier, février : consultez le calendrier diffusé).
Ordures ménagères	Tous déchets non recyclables dont vaisselle et faïence, pots de fleurs...	Tous les mardis et vendredis
Emballages, cartons et papiers	Tous les papiers + 100 % des emballages en plastique, carton, métal, bien vidés, y compris sacs en plastique et barquettes en polystyrène. Seules exceptions : les cagettes en bois.	Tous les mercredis
Déchets toxiques	Piles, peintures, solvants, radiographies, ampoules, aérosols, produits phytosanitaires, déchets électroniques...	L'Écobus s'installe sur le parking du centre-village, de 9h à 12h. Pour connaître la date de la prochaine visite, consultez le calendrier en cours. ATTENTION : l'horaire indiqué dans le calendrier PDF et distribué en BAL est erroné : la collecte se termine bien à 12h et non à 13h.
Verre	Bouteilles, bocaux de conserves et pots. Sans bouchon ni couvercle. Pas de vitre, ni de vaisselle.	Tous les jeudis, y compris les jours fériés.
Encombrants		3e jeudi du mois en alternance zone bleue et rouge, 2e jeudi des mois pairs en zone verte (voir <i>délimitation des zones de collecte des déchets</i>).
Gravats	La mairie met une benne à votre disposition. Attention : vous devez retirer au préalable un bon d'évacuation en mairie et ne déposer ni plâtre, ni produits toxiques, ni encombrants.	Dernier samedi des mois impairs.
Déchets médicaux		Médicaments, périmés ou non, aiguilles et seringues, radios, vous pouvez les déposer à la pharmacie, 5 avenue des Platanes.

Infos pratiques

En 2026, la collecte et le traitement des déchets ménagers vont faire l'objet d'un nouveau marché public qui prendra effet au 1er octobre. C'est la raison pour laquelle, le calendrier des collectes diffusé en pages intérieures de ce document s'arrête en septembre. Un complément d'information vous parviendra à la rentrée 2026.

Contact

Un nouvel espace dédié aux usagers !

Début 2026, vous pourrez accéder à votre espace « usagers » sur le site web : www.cc-gallymauldre.fr/déchets. Vous y trouverez notamment les informations pratiques sur le tri sélectif, le mode d'accès à une déchetterie... et y passer commandes de bacs de tri.

Contact : Tél. : 01 89 02 03 73

mail : gestiondesdechets@cc-gallymauldre.fr

Documents

[Calendrier des collectes 2026](#)

[Guide du tri des déchets \(2 pages\)](#)

[Article Déchets magazine municipal](#)

[Guide du compostage](#)

Liens utiles

[Site de la CCGM rubrique déchets](#)

[Bac à Vêtements Le Relais](#)